

Saint-Pardoux,
Le 15 janvier 2026

Madame, Monsieur,

Le Syndicat de Sioule et Morge a la responsabilité et l'obligation d'assurer le bon fonctionnement du système de comptage du réseau d'eau potable. Une vérification périodique des compteurs est obligatoire. Le Syndicat a fait le choix de procéder à un remplacement systématique de chaque compteur avant l'expiration de la durée de validité de sa vérification périodique fixée à 15 ans ; cette durée correspondant également à la durée de vie théorique de la pile du système de télérelève.

Votre compteur étant proche ou ayant dépassé cette durée de 15 ans, nous sommes dans l'obligation de procéder à son renouvellement.

**Un agent interviendra à compter du LUNDI 26 JANVIER sur votre commune.
Nous vous demandons de lui permettre l'accès à votre compteur.**

Nous nous permettons de vous indiquer que conformément à l'article 1.3 du Règlement du service public de l'eau (consultable en ligne sur notre site Internet : <https://www.sioule-morge.fr>), en contrepartie de la fourniture d'eau, les abonnés doivent respecter les règles d'usage de l'eau, et en particulier « permettre l'accès aux agents du service pour les travaux d'entretien, de renouvellement, de vérification d'un branchement et / ou du dispositif de comptage et autoriser le relevé du compteur ».

L'entretien du regard abritant le compteur est sous la responsabilité de l'abonné ; ce regard doit être dégagé et nettoyé. Nous vous précisons que les abonnés dont les compteurs n'auront pas pu être remplacés du fait d'un manque d'entretien au niveau du regard, se verront appliquer des pénalités sur la facture d'eau.

Dans le cas où vous ayez trouver un avis de passage de notre part dans votre boîte aux lettres et afin de convenir d'un rendez-vous pour le remplacement de votre compteur, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec nos services au 04 63 85 83 83 (du lundi au jeudi : 8h-12h, 13h30-17h et le vendredi 8h-12h, 13h30-16h).

Dans cette attente,
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Service Gestion Usagers

SYNDICAT MIXTE DE SIOULE ET MORGE